

Province de Québec

11 janvier 2011

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 10 janvier 2011 à 20h00.

Sont présents : Jasmin Michaud Jovette Taillefer
 Ghislain Blais Jean-François Beaulieu

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. 13 personnes sont présentes dans la salle.

Ouverture de la séance par la prière

2011-01 Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2011-02 Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2010

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2011-03 Lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2010

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2011-04 Lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2010

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2011-05 Autorisation du paiement des dépenses incompressibles 2010

Attendu que dans l'enveloppe du budget, certaines dépenses sont dites incompressibles à cause des engagements financiers de la municipalité ou parce qu'elles sont liées à son fonctionnement;

Attendu que le ministère des Affaires municipales recommande d'adopter, au début de l'exercice financier, une résolution autorisant le maire et la directrice générale à effectuer le paiement de ces dépenses incompressibles;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que le maire, ou le pro-maire, et la directrice générale, ou l'adjointe, soient autorisés à faire le paiement des dépenses incompressibles suivantes au cours de l'exercice financier 2011 : le salaire des élus, des employés municipaux ou autres salaires, les contributions de l'employeur ou bénéfices sociaux et les remises aux gouvernements, les contrats déjà signés ainsi que les comptes d'Hydro-Québec, Telus, Fonds de l'information foncière, l'immatriculation des véhicules, les frais de postes, les

droits à la Commission des transports du Québec, ainsi que tous les dons pour 2011 avec les montants inscrits sur la liste de l'année 2010.

2011-06 Accepter les comptes du mois de décembre 2010

La liste des comptes du mois de décembre est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois de décembre au montant de 241,552.10\$ et en autorise le paiement.

2011-07 Garantie prolongée – Freightliner 2011

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité de prendre la garantie prolongée du moteur ESC3 au coût de 3925\$ pour une couverture de 5 années supplémentaires, et celle de la transmission au coût de 833\$, pour une couverture de 3 années supplémentaires, taxes en sus, au Centre du Camion Denis Inc..

2011-08 Achat d'un système électrique pour la toile du camion 07

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un moteur de toile et accessoires chez Macpeck et l'installation par Gaétan Fournier, pour un montant total estimé de 900\$ environ plus taxes.

2011-09 Autorisation d'achat – service incendie

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un bunker, 1 casque, 1 paire de bottes, 1 paire de gants, 1 crépine 6" et 3 alarmes chaleur et mouvement à 350\$ chacune, pour un montant maximal de 2830.15\$ plus taxes.

2011-10 Cours Secourisme en milieu de travail

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'inscrire 4 personnes à ce cours de 16 heures élaboré par la CSST, pouvant être subventionné par celle-ci.

2011-11 Mesure de boues – étangs aérés

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur des travaux publics à donner le mandat de mesure de boues dans les étangs aérés à M. Yves Payette pour un coût approximatif de 500\$, tel qu'exigé par le ministère des Affaires municipales.

2011-12 Entente intermunicipale – Ville de Rimouski

Considérant que l'entente intermunicipale concernant l'accès aux activités de loisirs avec la Ville de Rimouski arrive à échéance le 31 juillet 2011 et qu'il est nécessaire d'informer la Ville, par courrier recommandé, de l'intention d'y mettre fin ou d'en renégocier le contenu, au moins six mois avant l'expiration, soit le 31 janvier 2011;

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité d'allouer un maximum de 10 heures à Mme Ariane Berger pour effectuer une enquête auprès des citoyens afin de connaître le nombre de gens qui bénéficient de cette entente et pour quel montant, et d'autoriser le maire, M. Savoie et Mme Taillefer, conseillère, à en faire l'analyse, et, après avoir consulté les autres membres du conseil, de mettre fin à l'entente ou d'en renégocier le contenu, si l'enquête démontre que ce n'est pas avantageux pour la municipalité, décision qui sera entérinée par le conseil municipal en février.

2011-13 Programme de soutien financier en loisir 2010-2011

Considérant que la municipalité de Saint-Valérien est membre de l'URLS du Bas-Saint-Laurent et que notre projet répond aux objectifs et aux exigences du programme;

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Jovette Taillefer, conseillère, à formuler une demande d'assistance financière auprès de l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent dans le cadre du programme de soutien financier en loisir 2010-2011 pour le projet *Saint-Valérien joue dehors cet hiver*. Mme Taillefer est également autorisée à présenter une autre demande d'assistance financière pour les activités estivales.

Avis de motion avec dispense de lecture – règlement # 2011-257 concernant l'interdiction d'épandage

Jasmin Michaud donne un avis de motion avec dispense de lecture de la présentation pour adoption du règlement # 2011-257 concernant l'interdiction d'épandage.

Correspondance

2011-14 Frais Financière agricole - droit de passage

Considérant que la propriétaire du terrain a dû assumer des frais de 100\$ pour pouvoir céder gratuitement un droit de passage à la municipalité sur les lots 3 990 125 et 3 990 126 donnant accès à un plan d'eau pour la sécurité incendie;

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité de rembourser un montant de 100\$ à la propriétaire, 9167-7005 Québec inc..

2011-15 Accréditation Recyc-Québec

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 50\$ à Recyc-Québec pour l'accréditation de la Municipalité de Saint-Valérien au 2^e niveau, pour 2 ans.

2011-16 Appui financier – projet « St-Valérien Hors-Foyer »

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 250\$ à Paraloeil pour couvrir les frais de finition et transport des panneaux d'exposition qui seront donnés à la municipalité de Saint-Valérien.

2011-17 Étude géotechnique – égout sanitaire avenue du Versant

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité d'accorder le mandat pour l'étude géotechnique à la firme Inspec-Sol inc. au coût de 3250\$ plus taxes.

2011-18 Indexation des salaires et contrats divers

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité d'indexer de 2,5% les salaires des 3 employés permanents à temps plein, de l'employé permanent saisonnier, les contrats de brigadier scolaire et service de garde, la compensation de la responsable de la bibliothèque, de 2% la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux, et de fixer l'allocation du chef incendie à 3780\$ par année, rétroactif au 2 janvier 2011.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 21h25 par Ghislain Blais et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Robert Savoie, maire